

Adresse de la société populaire de Solliès (Var), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Solliès (Var), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 56;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0056_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Grâces immortelles vous soient rendues : vous avez encore une fois sauvé la patrie.

Exécrables triumvirs, et vous tous leurs infâmes licteurs, vos noms ne vivront dans l'histoire que pour être l'effroy de l'homme libre et vertueux ! C'est ainsi qu'avec les mots de *patrie, justice, probité* sur les lèvres, vous voulliez assassiner le patriotisme, la vertu et vous asseoir sur le trône des roys que nous avons proscrits.

Nos dignes représentants, faites justice de tous les conspirateurs. Recevés nos hommages et restés à votre poste jusques au triomphe parfait de la liberté républicaine.

[Environ 80 signatures].

a''

[*La sté popul. régénérée de Clamecy* (1), à la *Conv.*; *Clamecy, 7 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

En posant la première pierre de la révolution, vous avez juré de conduire ce superbe édifice à son dernier période. Vous avez juré de ne l'abandonner qu'après avoir scellé la voûte qui doit dominer l'athmosphère de la République. Vous serez fidèles à vos sermens. Déjà les victoires sans nombre remportées par nos armées ont appris à l'ennemi, repoussé de toutes parts, que l'or corruptible de Pît, de Cobourg n'a aucun empire sur des républicains qui, conduits par le génie bienfaisant de la liberté, n'ont besoin que de leur propre courage pour soutenir la bonté de leur cause et sauver leur patrie. Continuez, dignes représentants, achevez votre ouvrage, vous jouirez bientôt du fruit de vos glorieux travaux; et, tandis que nos braves défenseurs travaillent à la destruction totale des ennemis du dehors, nous jurons entre vos mains l'union la plus resserrée pour l'entier anéantissement de ces vils insectes qui vou droient, mais en vain, employer leurs derniers efforts pour saper la révolution. C'est avec cette réunion de forces et de sentimens que nous ne tarderons point à crier avec enthousiasme : la République est sauvée ! S. et F. !

PAGE (*secrét.*), B. GULLIEN (ou GUILLIER) (*présid.*).

b''

[*La sté popul. régénérée de Mont-sur-Loir* (3), le *distr.*, la *municipalité, les tribunaux et le c. de surveillance révolutionnaire, à la Conv.*; *s.d.*] (4)

Citoyens représentans,

Le tyran n'est plus, le peuple est encore sauvé, la liberté triomphe et son guide l'emporte sur les spéculations d'un perfide et vil conspirateur.

(1) Nièvre.

(2) C 316, pl. 1266, p. 76. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl¹).

(3) Ci-devant Château-du-Loir, Sarthe.

(4) C 316, pl. 1266, p. 77. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (2^e suppl¹).

Pères de la patrie, si vos travaux, si vos peines sont immenses, l'amour de tous les amis de la liberté, leur confiance inaltérable sont votre glorieuse récompense, et vous en jouissez. Ils disparaîtront, tous ces odieux ennemis de l'égalité; la liberté, le peuple et sa reconnaissance resteront.

Il est temps, portez le dernier coup à la malveillance, comptez sur les Français de toute la République comme sur les braves Parisiens, et croyez que, comme eux, nous voulons tous bien mériter de la patrie ou mourir pour assurer son indépendance.

LENOIR (*présid. du tribunal du distr.*), CLAIRIEUX (*agent nat., présid. de la sté popul.*), LAISNÉ (*commissaire nat.*), ESNAUT (*secrét.*), LEPETIT (*secrét.-greffier*) [et 11 autres signatures].

c''

[*La sté popul. de Solliès* (1), à la *Conv.*; *s.d.*] (2)

Citoyens représentans,

Tandis que toutes les sociétés populaires de la République s'empressent de vous témoigner leur sensibilité et leur satisfaction sur les immortels décrets que vous rendez chaque jour et sur les mesures vigoureuses que vous prenez pour le salut de la République, la société populaire de Solliès seroit-elle la seule à garder le silence ? Concentreroit-elle longtemps dans son sein la joye dont elle est pénétrée de tant de brillantes victoires que nos vaillantes et courageuses armées remportent de toutes parts sur les despotes coalisés contre notre liberté ? Non, citoyens représentans, si plus tôt la société populaire de Solliès ne vous a fait entendre de nouveau sa voix, si plus tôt elle ne vous a offert le juste tribut d'hommage que vous mérités de plus en plus, c'est que, pénétrée tout à la fois d'horreur et d'indignation sur l'assassinat commis sur les personnes de deux d'entre vous, Colot-d'Herbois et Robespierre, sa voix ne pouvoit éclorre. Aujourd'hui que Collot-d'Herbois et Robespierre sont vengés et qu'il n'y a plus à craindre pour leurs jours de la part de ces infâmes parricides et pour ceux de l'intrépide et courageux Geoffroi, elle s'empresse plus que jamais de vous féliciter sur votre inébranlable fermeté. Plus que jamais elle vous assure de son inviolable attachement pour la République, de sa haine éternelle contre les ennemis du dedans et du dehors, de son amour enfin pour la vertu, la probité et la justice, que vous avés mis à l'ordre du jour. S. et F. !

TESSEIRE (*secrét.*), MARTIN le jeune (*présid.*), RAYNAUD (*secrét.*).

(1) Var.

(2) C 316, pl. 1266, P. 79. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 4 fruct. (1^{er} suppl¹).